

GUISE Mag' 2021

// Magazine d'informations de la Ville de Guise



[p.4] La Mairie de Guise, au service des habitants



[p.6] Petites villes de demain, une chance pour l'avenir!



[p.8] Investissements et travaux 2021



[p.10] La commune agit pour la jeunesse



Et aussi : Rénover votre logement, des aides existent ; Stop aux déjections canines ; Points Trésoreries et Impôts...

Y.6575 Magazine publié par la Ville de Guise 91 rue Chantraine - 02120 GUISE- 03 23 61 80 80 Directeur de la publication : M. Hugues COCHET, Maire de Guise Contenus : Service Communication de la Ville de Guise Conception graphique : Vincent Detaille - Tél. 0323059884 Crédit photos : Service Communication Ville de Guise sauf mention contraire Imprimé par PUBLI 1000 / 75, avenue de la République 02100 Saint-Quentin 1er semestre 2021

Le mot du maire

L'année 2021 n'est pas encore aussi sereine que nous le souhaiterions, mais l'espoir est là. La vaccination avance et avec elle la possibilité de reprise progressive de toutes les activités, notamment la réouverture des lieux de culture, des cafés et restaurants, des universités, ou encore la tenue de manifestations.

En attendant, la Ville continue d'apporter son soutien à ceux qui en ont besoin (personnes à risque, soignants, commerçants, jeunes...) pour limiter, autant que possible, les effets de cette longue crise sanitaire sur le territoire.

C'est dans ce contexte complexe que nous travaillons aussi à la préparation de l'avenir, riche de possibilités. L'obtention du label Petites Villes de demain en est la preuve : de nombreux projets sont en réflexion, pour les mois et années à venir, dans la continuité de l'opération centre-bourg.

Nous souhaitons que vous puissiez être associés à la conduite de ces projets, pour qu'ils soient le reflet de la Ville et de ses habitants, dans toutes leurs diversités. Vous aurez donc prochainement l'occasion d'être sollicités en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Hugues COCHET Maire de Guise

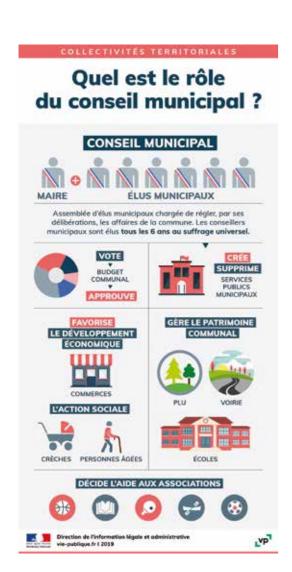


Sommaire

- // La Mairie de Guise, une collectivité au service des habitants [p.4-5] // Petites Villes de demain, une chance pour l'avenir ! [p.6-7] // Investissements et travaux 2021 [p.8-9] // La commune agit pour la jeunesse [p.10-11] // Vie citoyenne et informations [p.12-13]
- // Calendrier des manifestations [p.14]
- // Tribune de l'opposition [p.15]

Le conseil municipal

La Ville de Guise est, comme toutes les communes, administrée par un conseil municipal élu par les habitants, composé d'un maire, d'adjoints et de conseillers municipaux. La liste complète des membres du conseil municipal de Guise est à retrouver dans le précédent Guise Mag'. Il assure globalement les rôles présentés ci-dessous. Une partie des compétences a cependant été transférée à la Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise, toutes les communes étant aujourd'hui intégrées dans des intercommunalités, avec lesquelles elles travaillent en lien étroit sur de nombreuses politiques : action sociale, développement économique, PLU...

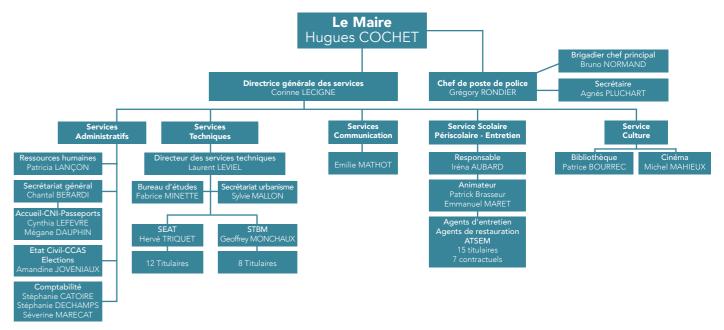




Les services de la Mairie

En tant que collectivité publique, la commune de Guise emploie des agents de la fonction publique qui travaillent au quotidien à la mise en œuvre de la politique et des actions décidées par le conseil municipal, au bon fonctionnement des services publics ou encore à l'entretien et à la gestion du patrimoine communal.

Les services sont organisés ainsi :



Quelques récents changements

Vous croisez sans doute régulièrement des agents de la commune, soit lors de votre venue dans les services, soit dans la Ville. Alors voici un point sur les mouvements récents :

Arrivées

Stéphanie Catoire, comptable, est arrivée en novembre 2020 Emilie Mathot, chargée de communication, est arrivée en décembre 2020

Départs

Jean-Michel Paris, aux services techniques, est parti pour mutation en décembre 2020 Charlotte Mauzé, chargée de communication, est partie pour mutation en décembre 2020 Philippe Hedir, brigadier à la Police municipale, est parti à la retraite en mars 2021 Brigitte Dupont, comptable, est partie à la retraite en avril 2021 Patrick De Wulf, menuisier, est parti à la retraite en avril 2021

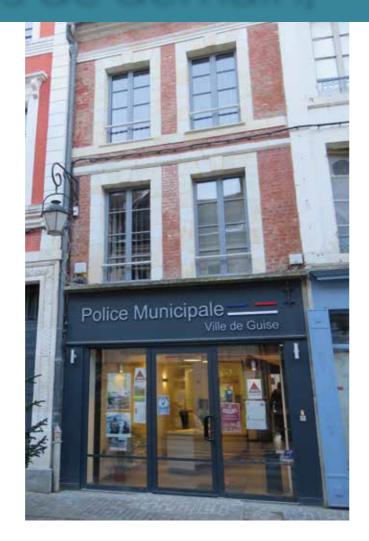
// Petites Villes de demain,

une chance pour l'avenir!

Un programme qui accélère les projets de territoire

Le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités a publié fin décembre la liste des communes de l'Aisne retenues dans le programme « Petites villes de demain », et dans laquelle figure Guise. La commune (et dans son sillage la Communauté de Communes Thiérache Sambre & Oise) est une des 25 concernées dans le département de l'Aisne.

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement, et en donnant aux élus des villes et de leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire, en matière d'écologie, de compétitivité, de cohésion... Il s'agit d'une belle opportunité, qui s'inscrit désormais dans le Plan de relance de l'Etat, et éclaircit un horizon assombri par la crise sanitaire.







Une démarche globale pour se réapproprier la ville

Une liste de projets, regroupés en cinq thématiques principales, sont actuellement en réflexion. Nous vous la diffuserons très prochainement. Voici en attendant les grands axes de travail :

HABITAT

Encourager la remise sur le marché de logements, de donner envie aux habitants de rester et en accueillir de nouveaux

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Travailler à l'attractivité touristique du territoire, en misant sur la valorisation des atouts et des équipements adaptés

PATRIMOINE

Poursuivre la restauration et la mise en valeur du patrimoine bâti pour le sauvegarder et améliorer l'image de la ville

ANIMATION - MARKETING

Soutenir les services et les moyens de diffusion de la culture, de l'animation et du vivre ensemble

DEPLACEMENT - CONSOMMATION

Faciliter les déplacements et les liens entre habitants, commerces et services, proposer une offre adaptée aux besoins



Développement et attractivité : toujours plus, toujours mieux !

Engagées depuis 2015 dans une forte ambition de redynamisation du centre-bourg, la ville de Guise et la Communauté de Communes Thiérache Sambre et Oise en recueillent aujourd'hui les premiers résultats : forte amélioration du nombre de commerces de proximité, amélioration du cadre de vie de la rue Camille Desmoulins, rénovation du patrimoine, ou encore développement des services publics, sont autant de signes encourageants qui permettent à notre territoire de renvoyer une image plus positive tout en améliorant la vie de sa population.

Cependant, il reste encore beaucoup à faire, et la chute constante de la démographie, par exemple, nous prouve que le chemin est encore long pour inverser la tendance d'indicateurs sociaux difficiles. Avec ce nouveau dispositif d'accompagnement, nous continuerons à développer une ville encore plus attractive, pour ses habitants et ceux des communes alentours.

// Investissements

et travaux 2021



Réhabilitation de logements rue de Robbé (1ère tranche)

Montant des travaux : 85 000 € TTC

Réhabilitation du logement de l'école du Centre

Montant des travaux : 56 000€ TTC

Aménagement du logement de la poissonnerie

Montant des travaux : 38 500 € TTC

Travaux réalisés en régie (services techniques de la Mairie)



Pose de la signalétique intramuros « circulation » (suivra la pose de la signalétique « piétons » et « entrées de ville »)

Montant des travaux : 51 000 € TTC



Etude pour la réhabilitation de l'ancienne école de Madagascar (rue André Godon) pour en faire les locaux de l'école de musique intercommunale du Pays de Guise



Restauration des vestiaires, paliers et sanitaires du Dojo Travaux réalisés en régie (services techniques de la Mairie) Montant des travaux : 23 000 € TTC



Réhabilitation du logement du camping Montant des travaux : 45 000 € TTC

Travaux réalisés en régie (services techniques de la Mairie) Réfection du réseau d'eau pluviales au camping (1^{ère} tranche)

Montant des travaux : 20 100 € TTC Travaux réalisés par des entreprises



Enfouissement des réseaux électriques basse-tension, télécommunication, fibre et éclairage public : rue Barbusse et les 3 impasses adjacentes. Ces travaux seront suivis de la requalification des voiries et trottoirs

Montant des travaux : 186 000 € TTC (30% subventionnés par l'USEDA) Travaux réalisés par des entreprises



Enfouissement des réseaux électriques basse-tension, télécommunication, fibre et éclairage public : rue de la Haute ville Montant des travaux : 44 000 € TTC (67% subventionnés par l'USEDA) Extension du réseau d'eau potable rue de la Haute ville

Montant des travaux : 12 500 € TTC Travaux réalisés par des entreprises



Reprises des canalisations (conduites et vannes) d'eau potable et de l'étanchéité des réservoirs au château d'eau de la Haute ville

Montant des travaux génie civil : 258 120 € TTC Montant des travaux génie hydraulique : 102 450 € TTC

(40% subventionnés par l'agence de l'eau Seine Normandie et 40% subventionnés par la DETR)

Travaux réalisés par des entreprises



Rénovation du monument aux morts rue André Godin (face au Familistère Cambrai)

Montant des travaux : 18 000 € TTC Travaux réalisés par des entreprises



Mise en place de caméras de surveillance square des Minimes

Montant des travaux : 64 000 € TTC (dont 23% subventionnés par le FIPD)

Travaux réalisés par des entreprises

// La commune agit

pour la jeunesse

Les actions de prévention du CLSPD

Depuis janvier 2021, l'animateur de rue est accompagné de deux jeunes en service civique, dont une animatrice, pour permettre un dialogue plus dirigé vers le secteur féminin.

Des activités sont, en temps normal, mises en place pendant les vacances scolaires et tous les mercredi après-midi, pour les jeunes de 12 à 25 ans.

Des maraudes ont lieu le mardi et le vendredi soir à la sortie du collège et du lycée. L'objectif est d'établir un dialogue avec les jeunes et un lien avec les établissements scolaires ; de gérer des situations conflictuelles par la médiation ; de lutter contre les incivilités ; d'informer les jeunes sur les activités possibles ; de détecter les jeunes en situations sensibles ; de remonter les informations à la police municipale.

Le CIDFF02 (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles de l'Aisne), partenaire des actions mises en place au titre du CLSPD (Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) est intervenu en janvier à Guise sur le thème de l'égalité homme-femme, pour sensibiliser les enfants à ce sujet. Des ateliers se sont ainsi déroulés dans 3 classes à l'école Schweitzer et 3 classes à l'école Godin.





Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines

Le Pays de Thiérache travaille depuis 2018 sur un Plan Alimentaire Territorial composé de six axes, dont un sur le gaspillage alimentaire, via le Réseau pour Éviter le Gaspillage ALimentaire (RÉGAL). Il a, dans ce cadre, été proposé à la Ville de Guise de mener un diagnostic du gaspillage alimentaire dans les cantines.

La première étape est d'effectuer des pesées des déchets, pour savoir où se situe le gaspillage. Les pesées se sont déroulées sur 15 jours (fin mars) soit 8 jours de cantine. L'animatrice du REGAL s'est rendue sur place également pour se rendre compte de l'environnement des enfants et voir si cela pouvait influer sur le gaspillage (trop de bruits, peu de temps pour manger, etc.).

Après ces 15 jours de pesées, l'animatrice a récupéré les tableaux pour analyse. Le but étant de trouver ensuite, avec les équipes et les élus, des solutions pour limiter le gaspillage. Les enfants n'ont pas été informés des pesées, pour ne pas biaiser les résultats. Mais ils seront bien sûr ensuite pleinement associés au projet de réduction du gaspillage.

Le festival Ciné-Jeune de l'Aisne s'adapte

La 39^e édition du festival international de cinéma Ciné-Jeune de l'Aisne est composée de deux temps forts : les Lumières de printemps et les Lumières d'automne.

Les Lumières de printemps ont eu lieu du 23 mars au 9 avril et ont été consacrées au public scolaire, notamment dans les écoles de Guise. Ainsi, la classe de GS de l'école Godin a participé en tant que jury à la compétition films maternelle. 5 courts métrages ont été visionnés, les enfants en ont retenu 3, puis 1 seul : Le tigre sans rayures. Le réalisateur de ce film sera primé grâce au choix de nos élèves. Des ateliers ont eu lieu dans plusieurs écoles et classes : ciné-bougé, ciné-danse, fait-main ; permettant aux enfants de réaliser une activité ou un objet, toujours autour du cinéma bien sûr.

Les Lumières d'automne auront lieu en octobre et seront consacrées au tout public : rencontres professionnelles, séances événements, projections d'avant-premières et de films autour du focus « Cinéma et danse », ciné-miam, Grande journée des enfants...





Territoires numériques éducatifs

L'expérimentation des « Territoires numériques éducatifs » fait suite à la crise sanitaire que le France connait depuis mars 2020, véritable accélérateur de transformation pédagogique, obligeant les professeurs, les élèves et leurs accompagnants, à mettre en pratique l'enseignement à distance.

Cette crise a révélé la capacité d'adaptation de l'Education nationale ; elle a toutefois montré les progrès qui restent à faire, tant en termes d'équipements que d'usages et de méthodes, pour garantir une continuité pédagogique performante.

L'expérimentation « Territoires numériques éducatifs » permet concrètement la mise à disposition gratuite de matériel numérique par l'Académie d'Amiens, pour les écoles primaires de Guise. Ainsi, les classes de primaire de l'école du Centre, l'école Schweitzer et l'école Godin disposent depuis quelques mois de kits de visioconférence pour l'enseignement hybride (en partie à distance), vidéoprojecteur, écran à stylet, visualiseurs, ordinateurs portables et/ou tablettes pour les enfants des classes Ulis.

// Vie citoyenne

et informations

Rénover votre logement, des aides existent!

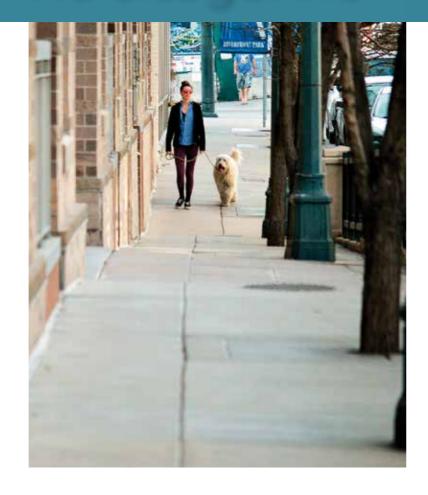
Plusieurs aides à la rénovation de logement sont actuellement disponibles sur le territoire: Ma Prime Rénov, Hauts-de-France pass rénovation, OPAH-RU (Opération Pour l'Amélioration de l'Habitat-Rénovation Urbaine), le plus souvent avec le soutien de l'AHAH (Agence NAtionale de l'Habitat). L'objectif de ces différents dispositifs est d'aider et d'inciter les propriétaires à réaliser des travaux d'amélioration de leur logement, pour lutter contre l'habitat indigne ou insalubre, diminuer les dépenses énergétiques ou encore faciliter l'autonomie à domicile des personnes âgées.

Ils s'adressent tous uniquement aux propriétaires, occupants ou bailleurs. Mais les conditions d'attributions, le montant des aides, les périmètres concernés et les montages de dossiers sont cependant différents selon les dispositifs.

Si vous souhaitez en bénéficier, le plus simple est donc de vous tourner vers le Pays de Thiérache, guichet unique sur les questions concernant l'habitat. Il saura vous orienter et vous conseiller sur les différentes aides possibles, pour certaines cumulables.

Pensez-bien cependant à vous renseigner aussi en Mairie avant tous travaux. Il est en effet nécessaire et obligatoire d'effectuer des déclarations préalables pour un certain nombre de modifications : couverture, ravalement, huisseries, clôture...

Pays de Thiérache - 7 avenue du Préau BP 21 - 02 140 Vervins - 03 23 98 21 71 contact@pays-thierache.fr www.pays-thierache.fr



Stop aux déjections canines sur les trottoirs!

Pour rappel, face à la constatation d'une forte augmentation de déjections canines sur le domaine public, un arrêté municipal en date du 26/11/2020 vient renforcer la réglementation.

Article 3 : Le propriétaire de l'animal doit obligatoirement et systématiquement se munir de moyens nécessaires au ramassage de ses déjections, moyens qu'il devra présenter à tout contrôle éventuel par les services de police à partir du moment qu'il empruntera le domaine public.

Le propriétaire de l'animal peut en cas de non-respect faire l'objet d'une contravention pouvant s'élever à 38 euros.

Point trésoreries et impôts



Suite à la fermeture de la Trésorerie de Guise, vous avez la possibilité de régler vos factures cantine selon les modalités suivantes :

- en espèce au guichet de la Trésorerie de Hirson
 par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public : Trésorerie d'Hirson - 2, rue Salvador Allende 02500 HIRSON
- -par virement : contacter le service comptabilité de la Mairie (03 23 61 80 86 ou compta@villequise.fr)

Pour toutes questions relatives aux impôts, vous pouvez désormais vous adresser :

 au point France Services où un agent de la DGFIP est présent pour vous renseigner Espace C - 59 rue Camille Desmoulins 02 120 Guise - 03 23 05 62 95
 Du lundi au vendredi (sauf mercredi et vendredi après-midi) de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
 Sur rendez-vous actuellement

- à la Trésorerie d'Hirson - 2 rue Salvador Allende 02500 Hirson - 03 23 99 26 00 Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 Sur rdv les après-midi





LES ALSH de l'année 2021

Le calendrier des ALSH 2021 est pour le moment maintenu. Si la situation sanitaire devait mener à leur annulation, nous vous en informerions via la page Facebook et le site internet de la Ville de Guise.

- ALSH de printemps : du 26/04 au 07/05 : Guise, Ecole du centre
- **ALSH d'été** : du 07/07 au 23/07 :
- Guise, Ecole du centre
- **ALSH d'été** : du 07/07 au 23/07 : Wassigny
- ALSH d'automne : du 18/10 au 29/10 : Guise, Ecole du centre

Informations et inscriptions : www.francas02.fr francas.aisne@wanadoo.fr 03 23 76 28 46



// Calendrier des manifestations

//Tribune de l'opposition

La situation sanitaire, incertaine, ne nous permet pas de publier comme habituellement le calendrier des manifestations de l'année 2021 à Guise. Nous espérons qu'il sera possible d'en organiser une partie pour le second semestre. Nous vous informerons alors des dates au fur et à mesure, via le site internet, la page Facebook ou encore la presse.



Défilés 2021 (sous réserve)

Dimanche 25 avril : Souvenir des Déportés (départ : mairie à 10h30)

Samedi 1^{er} mai : Fête du travail (rassemblement : place de Madagascar à 11h15)

Samedi 8 mai : Défilé anniversaire 1945 (départ : place de la Gare à 10h30)

Mardi 8 juin : Journée Nationale des Victimes de la Guerre d'Indochine (départ : mairie à 18h00)

Vendredi 18 juin : Appel du 18 juin (départ : mairie à 18h00)

Mercredi 14 juillet : Fête nationale (départ : place de la gare à 10h30)

Dimanche 29 août : Anniversaire de Libération et de la Bataille de Guise

(départ : place de la Gare à 10 h 30 vin d'honneur salle des fêtes)

Jeudi 11 novembre : Armistice 1918 (départ : place de la gare à 10 h 30) (Vin d'honneur salle des Fêtes)

Dimanche 5 décembre : Hommages aux soldats morts pour la France en Afrique du Nord (départ : mairie à 11 h 00)



Infos Covid-19

Retrouvez en direct les i n f o r m a t i o n s concernant la crise sanitaire de la Covid-19 sur notre site internet et notre page Facebook.



Cher.e.s concitoyen.nes,

Ce moment est une épreuve pour chacun de nous. Les mesures sanitaires nous ont éloignés de nos proches et contraints dans nos mouvements. La vie s'est un peu arrêtée. Malgré les privations et les règles parfois confuses du gouvernement, les Guisard.e.s ont fait preuve de beaucoup de civisme et d'un grand courage. Nous rendons hommage à votre sens des responsabilités dans ces temps difficiles.

Ces efforts, nous devons les accomplir une dernière fois pour vaincre cette maladie. En menant ce combat, nous n'aurons jamais assez de reconnaissance pour le personnel soignant et tous les professionnels de santé. Pour les soulager et les remercier, la solution est simple : elle passe par la vaccination et le respect des gestes barrières. Grâce à vous, nous en sortirons ensemble et plus forts.

Malheureusement l'année 2021 s'ouvre par un coup terrible sur le front de l'emploi. La liquidation de Tidee est une tragédie pour tous ses salariés. Nous avons pour eux une pensée émue et leur apportons tout notre soutien. Nous ne pouvons laisser disparaître ce symbole de l'industrie guisarde. Le savoirfaire de ses ouvriers est inestimable. Nous comptons sur la mobilisation des élus et des acteurs locaux pour trouver une solution de reprise. Nous serons à leur côté.

Car nous ne sommes pas élus pour accepter la fatalité. En 2020, nous nous sommes présentés pour porter une voix nouvelle aux destinées de Guise. Avec Nicolas Maineray et Cédric Lajeunesse, dont l'engagement fut sans faille, nous avons incarné une nouvelle vision pour la ville.

Enseignants, cheminots, retraités, ouvriers, commerçants, de tous âge et de toutes origines... nous nous sommes unis avec une idée simple : que l'on soit Guisard.e de cœur, de naissance ou d'adoption, chacun peut apporter sa pierre à l'édifice et contribuer au bien de la commune.



Aussi, durant les cinq prochaines années, nous serons vos conseillers au service de Guise et de tous. Nous jouerons pleinement notre rôle d'opposition, jamais dans l'obstruction et toujours avec le souci permanent de l'intérêt général.

Nous voulons participer à l'éclosion du potentiel remarquable de notre cité. Nous défendrons notre programme, que ce soit en matière d'écologie, pour la lutte contre le gaspillage, en termes d'éducation pour la réussite de nos enfants, l'accès à la culture, l'aide à la mobilité... nos propositions ne manquent pas et ne demandent qu'à être enrichies.

Nous nous impliquerons dans les programmes engagés. Le plan « Petite ville de demain » est l'occasion de mettre à jour des projets innovants. Nous suivrons de près la signature du Contrat de Relance et de Transition Ecologique en Juin prochain entre l'Etat et la CCTSO, ou le transfert des compétences en mobilités solidaires au Pays de Thiérache. Nos idées s'y trouvent, nous les rendrons concrètes.

Constructifs et indépendants, fidèles à notre liberté de ton, voilà comment nous porterons notre engagement à votre service.

> Pour Guise, pour notre Avenir. Ensemble, avec vous. Claire Lebeau et Rémi Gallet





▲ Coupe BB longitudinale _ 1.200



▲ Elévation rue Camille Desmoulins _ 1.100



▲ Elévation rue des Minimes _ 1.100